



PRÉFET DE LA
HAUTE-GARONNE

P.P.R. approuvé
le : 24 NOV. 2011

Direction Départementale des Territoires
de la Haute-Garonne
Service Risques et Gestion de Crise

Commune de Miremont

Plan de Prévention des Risques naturels
d'inondations et de mouvements de terrain

Zonage réglementaire

Planche n° 4.2 (Centrage sur la partie urbanisée)

Dossier n° 20-31-154-2006/20-187

CETE Laboratoires Régionaux des Ponts et Chaussées de Toulouse et Bordeaux
L.R. Toulouse - G.E.R.M. Géotechnique - Environnement - Végétation
L.R. Bordeaux - E.G.R. Environnement - Gestion des Risques

Légende :

ZONAGE "MOUVEMENTS DE TERRAIN"

g : glissement de terrain
r : recul en crête de parois rocheuses

B-g
B-r ZONE BLEUE (Zone de prescriptions)

R-g
R-r ZONE ROUGE (Zone d'interdiction)

ZONAGE "INONDATIONS"

J-i ZONE JAUNE (Contraintes faibles hors zones urbanisées)

B-i ZONE BLEUE (Contraintes faibles en zones urbanisées)

V-i ZONE VIOLETTE (Contraintes fortes en zones urbanisées)

R-i ZONE ROUGE (Contraintes fortes hors zones urbanisées)

Assemblage des planches :

